

**Zeitschrift:** Mémoires de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles.  
Géologie et géographie = Mitteilungen der Naturforschenden  
Gesellschaft in Freiburg. Geologie und Geographie

**Herausgeber:** Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

**Band:** 8 (1913-1919)

**Heft:** 1: Les gîtes d'hydrocarbures de la suisse occidentale

**Artikel:** Les gîtes d'hydrocarbures de la suisse occidentale

**Autor:** Girard, Raymond de

**Vorwort:** Préface

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-306986>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Préface.

---

Il y a déjà plusieurs années, la *Commission suisse des houillères* me fit l'honneur de me confier l'étude de nos gisements bitumineux. Mon travail devait porter sur trois points : l'histoire des tentatives faites en Suisse pour découvrir des gîtes hydrocarburés et les mettre en valeur ; la description géologique et technique des gisements connus ou soupçonnés ; enfin des conclusions relatives à l'avenir de cette branche de l'industrie minérale, dans notre pays.

Mon cher et vénéré maître, M. le professeur Heim, de Zurich, voulut bien me transmettre tous les renseignements qu'il possédait sur la Suisse orientale et centrale. Ce dossier était complet et il en ressortait l'absence de tout gisement digne de mention, dans ces deux tiers de notre patrie. La Suisse occidentale, seule, restait en cause mais là, par contre, il y avait beaucoup de souvenirs et d'espoirs à examiner.

Il fut donc convenu que je me bornerais à étudier les Cantons romands et pour que mon travail, qui d'emblée parut devoir prendre des proportions considérables, pût rester dans les limites fixées, nous décidâmes de laisser de côté tout ce qui se rapporte à l'utilisation industrielle des produits bruts. Je me bornai donc à l'étude des gisements, en eux-mêmes et quant à leur exploitation.

Pour ce travail, je trouvai un précieux collaborateur dans la personne d'un ancien élève, M. René de Buman, actuellement professeur à l'École professionnelle, qui voulut bien faire quantité d'extraits bibliographiques et m'accompagner dans plusieurs courses.

Je remis mon manuscrit à la *Commission des houillères*, en 1906 ; il était destiné à paraître dans la « Série géotechnique » des *Matériaux pour la Carte géologique de la Suisse*, mais des circonstances diverses ayant empêché la Commission de le publier, jusqu'à l'année dernière, je sollicitai d'elle l'autorisation de faire moi-même cette publication. Je l'obtins, en date du 5 mai de cette année, et la *Société fribourgeoise des Sciences naturelles* fut assez aimable pour accueillir mon travail.

Comme on le verra, le passé est rempli de tentatives infructueuses ; quant à l'avenir, je serais bien embarrassé d'émettre une opinion catégorique et préfère garder ce silence qui, chez les médecins, n'est pas, en général, de bon augure. La conséquence de cet état de choses est que le présent mémoire sera surtout historique, bien que je me sois cru obligé de revoir par moi-même la plupart des gîtes qui furent exploités ou qui paraissaient dignes d'attention. Enfin, mon manuscrit étant vieux de sept ans, il fallait le remettre au point ; c'est l'objet du chapitre VII : « Etat actuel ».

---